



[Le Congrès du réseau d'avocats GESICA rencontre un vif succès](#)

Lundi 27 Octobre 2014 08:04 Arnaud DUMOURIER



La 25ème édition du Congrès annuel du réseau international d'avocats francophones GESICA sur le thème de "l'avocat-entrepreneur" a connu un grand succès.



La 25ème édition du Congrès annuel du réseau international d'avocats francophones GESICA s'est déroulée à Tanger du 17 au 19 octobre 2014 autour du thème : *"Le nouveau visage de l'avocat, ses menaces et ses opportunités"*.

Cette année, le Congrès a rassemblé près de 200 avocats de toutes spécialités et de tous pays francophones. Le cycle de conférences proposé leur a permis de s'interroger sur la redéfinition de leur rôle en tant qu'avocats-entrepreneurs, alors que les changements en cours (et le nouvel environnement réglementaire) sont à la fois historiques et déstabilisants.



"Le Congrès de Tanger restera un moment fort dans l'histoire du réseau GESICA, de par sa qualité mais aussi l'implication de ses membres qui sont réellement en train de se positionner comme des avocats-entrepreneurs, ancrés dans les problématiques du 21e siècle", souligne Gérard HAAS, Président de GESICA, "L'interaction entre les intervenants et l'audience a été très forte, un grand nombre de suggestions et de réflexions sont remontées pour nourrir la vie du réseau et de la profession. L'élan est donné pour saisir toutes les nouvelles opportunités qui s'offrent à notre métier !"



A cette occasion, l'Académie GESICA a remis cinq Trophées aux cabinets qui se sont distingués en 2014 :

- **Innovation** : Frédéric CHASTRES, avocat SCP CHASTRES (Bergerac), pour son travail accompli sur son nouveau site web et le développement d'un questionnaire d'informations pour le réseau GESICA
- **Formation** : Aurélia DESVEAUX, avocat associé Cabinet DESVEAUX-BERNE GRAVE (Créteil-Barreau du Val de Marne) pour son intervention remarquable sur les paternités imposées et les maternités sous X lors des Matinales de l'Institut de Recherche Juridique de la Sorbonne et de l'Académie GESICA en juin dernier
- **Action & mutualisation** : Olivier BONGRAND, avocat associé SELARL OBP-Avocats (Paris), pour sa mise à disposition aux membres du réseau d'un kit de mise en jeu de la responsabilité de l'Etat pour non-respect des délais raisonnables. Ce kit comprend projets d'assignation, jurisprudence et conclusions en réponse de l'Agent Judiciaire de l'Etat.
- **Communication & médiatisation** : Maurice BODECHER, avocat associé Cabinet BODECHER CORDEL BETEMPS (Albertville), pour sa prise en charge des intérêts de la station Méribel les Allues dans « l' affaire » Schumacher qui a donné lieu à classement par le parquet. Il a géré avec tact et discernement le retentissement médiatique de l'accident de ski du champion.
- **Pro Bono** : Katia FISCHER, avocat Cabinet FISCHER (Béziers), qui, dans le cadre de ses fonctions de Présidente du Club Service international KIWANIS, a mené une action Pro Bono à destination des enfants autistes, via l'organisation d'un défilé de mode auquel ont assisté un millier de spectateurs. Une action dont GESICA était partenaire et qui a permis de récolter près de 7.000.

Par ailleurs, le Président Gérard HAAS a remis un Prix Spécial à Hélène MÉRIO, Secrétaire générale de GESICA, pour son dévouement et son implication au réseau depuis sa création.

Selon Thierry WICKERS, Président de l'Académie GESICA : *"Ces Trophées ont pour vocation de mettre en avant les compétences des membres GESICA en faisant la promotion des bonnes pratiques. Si l'on veut accélérer la diffusion de l'innovation, favoriser les initiatives et la mutualisation, multiplier les échanges au sein du réseau, il faut pouvoir s'appuyer sur des dispositifs incitatifs, et cette première édition a d'ores et déjà distingué de très belles actions"*.

A propos de GESICA

Fort de trente ans d'existence, le réseau GESICA est le premier réseau international d'avocats francophones. Il compte plus de 250 cabinets dont une cinquantaine répartis dans l'Union Européenne et le reste du monde (Argentine, Chine, Etats-Unis, Québec, Mozambique,...) soit plus de 2200 avocats. Dans une période où l'économie est atone, les avocats doivent afficher leurs compétences et spécialisations. Issu de la détermination de plus de ces 250 cabinets de travailler ensemble, mettre en commun leurs expériences et leurs parfaites connaissances du système judiciaire, GESICA est un acteur majeur du marché du droit en France.

Les axes pour les exercices 2014-2017 du Réseau GESICA sont : l'Innovation, l'amplification du Capital juridique, c'est-à-dire le croisement des compétences et expériences pluridisciplinaires au service des besoins des clients, et un large déploiement à l'International. Le capital juridique des avocats du Réseau GESICA couvre l'audit juridique, le conseil, la transaction, la médiation, l'arbitrage et le contentieux. Il s'agit en fait des facettes d'un seul et même métier, celui d'un accompagnement constant des entreprises, collectivités territoriales et personnes physiques, tant dans leur quotidien que dans la maîtrise de la protection de leurs droits même les plus techniques.

Le	BUREAU	2014-	2017	:
Président	:	Gérard	Haas	
Vice-présidents	:	Philippe Beauregard	et Pierre Gramage	
Membres	du	bureau	:	
Trésoriers	:	Christophe Donnette	& Cédric Cabannes	
Secrétaire	Général	:	Nicolas Bedon	
Secrétaire	Général adjoint	:	Stéphanie Baudot	
Présidents d'honneur : Jean-Louis Borloo, Guy Six, Michel Peisse, Annie Muniglia-Reddon, Didier Roucoux, Jean-Louis Fourgoux, Philippe Dutertre				